

Introduction à l'histoire des villes

Semestre d'automne 2018

CARNET D'ITINÉRANCE

CANAL DE L'OURCQ : DU BASSIN DE LA VILLETTE À PANTIN

Juliette CATALA et Loukia PENEAU



INTRODUCTION :

Paris, 19 mai 1802. Bonaparte crée sous le décret du 29 floréal an X le Canal de l'Ourcq afin d'améliorer la vie quotidienne des habitants de l'est parisien en acheminant de l'eau potable. L'ouverture du trafic fluvial engendre petit à petit l'implantation d'industries au XIXème siècle jusqu'à faire de ce lieu un poumon central de l'activité industrielle aux portes de Paris.

Une de nous deux étant intéressée par les mutations du quartier de Pantin et l'autre par les ruptures et les continuités entre Paris et l'autre côté du périphérique, nous sommes parties nous balader le long du Canal de l'Ourcq en partant de la rue de Crimée dans le 19ème arrondissement jusqu'à la station de métro Bobigny-Pantin-Raymond Queneau¹. Cet itinéraire est délimité de telle manière à vraiment s'intéresser aux connexions et ruptures visibles entre Paris et Pantin au niveau du canal. Une venant des Hauts-de-Seine et une autre habitant rue de Crimée dans le 19ème, nos connaissances préalables du territoire étudié étaient inégales de Paris au Parc de la Villette. En revanche, nous ne connaissions ni l'une ni l'autre ce qui se passait de l'autre côté du périphérique le long du canal. Il s'agissait donc pour nous d'une découverte des lieux.

Pour observer les éléments passés qui bordent le canal au niveau de notre itinéraire, nous avons sélectionnées deux photos : la première est une photo d'archive tirée d'un portfolio réalisé par le Conseil Général de Seine-Saint-Denis.

¹ Notre photo de couverture illustre le début de la balade dans Paris, mais la majeure partie de celle-ci s'est déroulée dans Pantin.

*Une histoire de la Seine-Saint-Denis au XXe siècle*² est un rapport édité par le Conseil Général du département en 2004. Il conserve des photos d'archives du canal de Pantin à Tremblay pour rendre compte des activités industrielles.

La photo sélectionnée représente la Blanchisserie de Pantin. Elle a été prise au niveau du pont de la mairie de Pantin en 1895.

Notre deuxième source est une photo des Magasins Généraux³ de Pantin prise en 1930, que nous avons trouvée en regardant leur site internet. L'analyse de ce bâtiment est pertinente pour comprendre les continuités et les ruptures des activités principales qui bordent le canal de l'Ourcq.

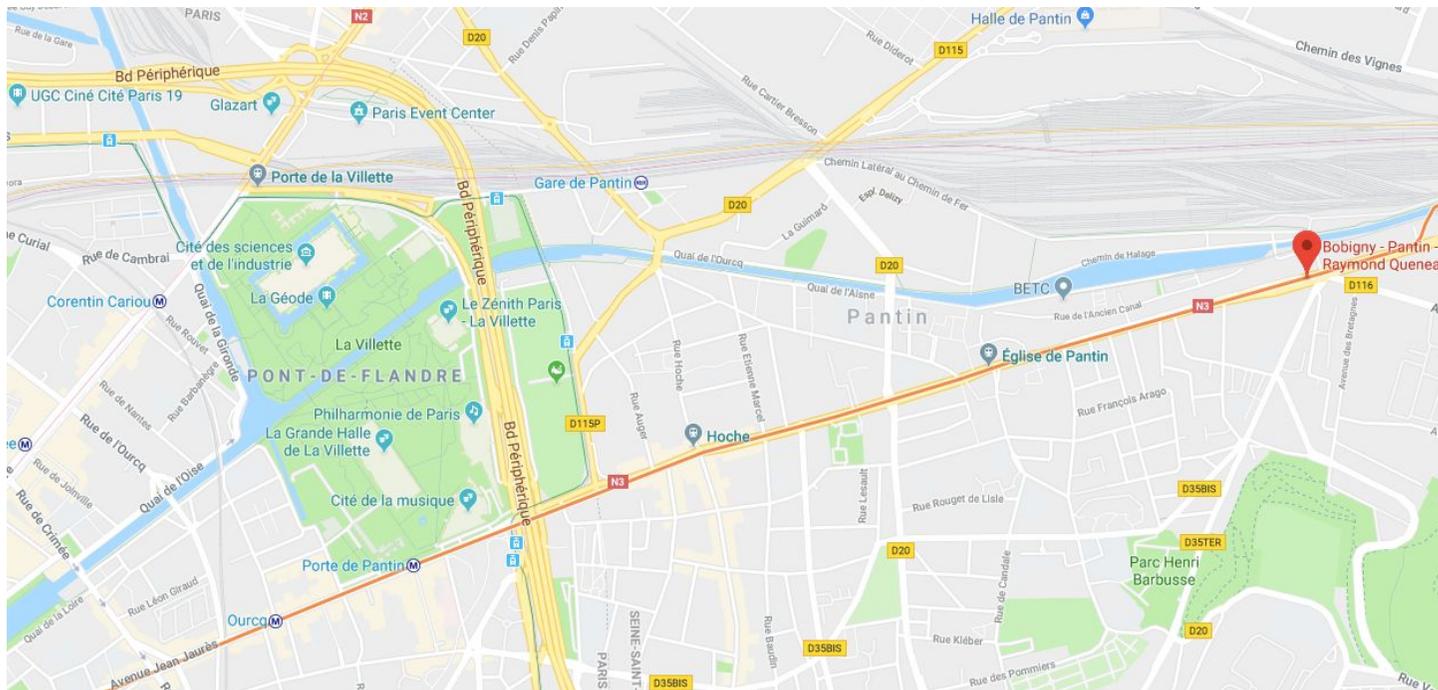
Les Magasins Généraux ont été construits en 1930 par l'ingénieur Chouard. leur fonction essentielle était de stocker des denrées coloniales et des alcools ainsi que des grains et farines pour l'approvisionnement de Paris. Après la Seconde Guerre Mondiale, les entrepôts retrouvent un nouveau débouché dans le charbon. Dans les années 60-70, l'activité industrielle régresse à cause des crises pétrolières et de la mondialisation. En 2000, l'activité des magasins généraux cesse. EN 2006, le bâtiment n'appartient plus à la chambre des commerces et de l'industrie. Il est racheté par la mairie de Pantin et participe dorénavant à la politique du Grand Paris. Sa nouvelle portée culturelle est fondée par l'agence de publicité BETC. Situés le long du canal, les Magasins Généraux. La photo sélectionnée provient du site internet des magasins généraux.

² *Une histoire de la Seine-Saint-Denis au XXe siècle*, CD-Rom édité par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, 2004

³ <https://magasinsgeneraux.com/fr/>

Nous nous sommes baladées un lundi après-midi. Il faisait froid. Le moment et le temps n'étaient pas convenable pour se rendre totalement compte de l'usage touristique de l'aménagement du fleuve. De la rue de Crimée à la station de métro Bobigny-Pantin, nous avons marché à pied le long du canal afin de prendre le temps de regarder et de nous focaliser essentiellement sur les activités qui le bordent. Nous avons fait une halte au niveau du pont "craqueur" de la petite ceinture pour obtenir une vue d'ensemble du fleuve. Nous nous sommes également arrêtées au niveau du périphérique pour observer les différentes ruptures du paysage. Enfin, nous sommes allées à l'intérieur des Magasins Généraux pour mieux comprendre la réappropriation du lieu suite à la désindustrialisation.

Notre compte-rendu d'observation suit une logique chronologico-thématique. Notre problématique qui résulte de notre observation est la suivante : Comment la réhabilitation de l'ancien est-elle une stratégie des acteurs du territoire pour rendre le canal plus attractif face à la désindustrialisation d'après guerre ? Pour y répondre, nous nous intéresserons dans un premier temps aux éléments du passé encore visibles le long du canal. Il s'agit de faire ressortir dans cette partie les continuités existantes entre le passé et le présent en terme d'aménagement. Dans un second temps, nous nous intéressons à la stratégie de réhabilitation du patrimoine historique et industriel suite à la désindustrialisation. Nous rentrerons dans une logique à la fois de continuité avec la conservation des bâtiments, et de rupture avec l'usage premier du canal. Enfin, l'analyse du parc de la Villette et du quartier de Pantin nous a amené à nous interroger en troisième partie sur les nouvelles stratégies d'aménagements du territoire qui font ruptures avec le pass



LE CANAL DE L'OURCQ ENTRE LA VILLETTE ET PANTIN : UN PAYSAGE MARQUÉ PAR SON HÉRITAGE PASSÉ, EN PARTICULIER INDUSTRIEL

Au cours de notre ballade, nous nous sommes aperçues que de nombreuses structures industrielles datant du 19^{ème} siècle étaient encore présentes le long du canal. C'est le cas des Grands Moulins, dont les infrastructures sont visibles sur les photos une et deux. Cette minoterie fut construite à Pantin en 1884. L'usine fut installée à l'extérieur de Paris à la fin du 19^{ème} siècle suite au décret préconisant la délocalisation des structures insalubres en dehors de la capitale. Sur les photos, on remarque que, malgré l'arrêt de la production en 2003, la chaufferie à gauche et les grandes façades ont été conservés. On le voit à l'ancienneté des briques. En revanche, les grandes bai-vitrées témoignent d'une restructuration récente. Cette conservation témoigne d'une véritable volonté de respecter l'histoire des lieux.



Photo personnelle n°1 : Les Grands Moulins de Pantin, au bord du Canal de l'Ourcq



Photo personnelle n°2 : Les Grands Moulins de Pantin au bord du Canal de L'Ourcq



Photo d'archive n°1 : La blanchisserie et les Grands Moulins de Pantin avant leur reconstruction en 1924. 1895.



Photo personnelle n°3 : Gare SNCF de Pantin



Photo personnelle n°4 : Les activités industrielles de la rive nord du Canal à Pantin.

En remontant jusqu'à Bobigny, on observe que la rive nord a conservé ses activités industrielles, ainsi que les infrastructures de la SNCF, toujours en action (photo personnelle n°3 et n°4). La pérennisation de ces infrastructures témoigne de l'importance de l'activité industrielle au 19ème siècle. L'utilité première du canal était non pas touristique mais industrielle. On peut voir sur la photo d'archive ci-dessus que les berges n'étaient pas aménagées pour en faire un espace de loisir mais plutôt pour décharger les marchandises ou déplacer les ouvriers. La présence actuelle de ces bâtiments dénote une volonté de la capitale et de la commune de Pantin de conserver l'héritage industriel.

La continuité entre le passé et le présent est également visible avec la conservation des bâtiments anciens. Entre le début du bassin de la Villette et la mairie de Pantin, des bâtisses haussmanniennes, construites au milieu du 19ème siècle, font toujours parties du paysage. Sur la photo personnelle n°4, on aperçoit au centre la Mairie de Pantin, et sur la droite un bâtiment haussmannien qui témoigne de la conservation des traces du passé.



Photo personnelle n°4 : Le pont de la Mairie de Pantin

Tout au long de la balade, nous avons été étonné du nombre de structures ferroviaires et de moyens de transports qui traversent le canal. C'est un véritable lieu de transit. Les péniches marchandes ont été les premières à parcourir le fleuve, un port à finit par être construit en 1861 à Pantin. Ensuite est venu l'implantation des chemins de fer dans les années 1860s, allant de paire avec la construction de gares et de ponts. Sur la photo ci-dessous on peut apercevoir le pont "craqueur", construit en 1891, autrefois emprunté par la ligne de la petite ceinture. Le chemin de fer qui le traverse est dorénavant hors service, seul les piétons peuvent le franchir. La structure a été conservée malgré l'abandon de l'activité première.



⁴ Photo personnelle n°4 : Le pont "craqueur" de la petite ceinture.

Sur la photo ci-après on aperçoit le chemin de fer de la petite ceinture. Il fait dorénavant parti du paysage actuel. On remarque que les traces du passé le long du canal sont très prééminentes. Cette observation confirme notre hypothèse de volonté de conservation du patrimoine industriel par les communes. Il existe indéniablement une logique de continuité entre le passé et le présent à ce niveau du canal. Ces structures témoignent d'un passé industriel dynamique. Suite à cette observation nous en sommes venues à nous interroger sur les nouveaux moyens d'utilisations de ses infrastructures depuis la période post-industrielle. En effet, bien que celles-ci aient été conservées pour la plupart, elles n'ont plus toutes de portée industrielle.

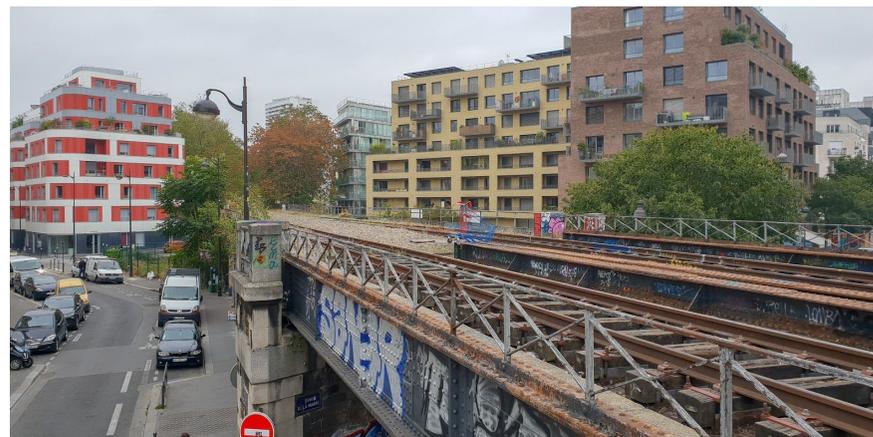


Photo personnelle n°5 : chemins de fer de la ligne de la petite ceinture

⁴ Pont "craqueur" de la petite ceinture

RÉHABILITER ET RECONVERTIR LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET INDUSTRIEL POUR RENDRE LE CANAL PLUS ATTRACTIF

Si l'on retrouve bien les marques du passé industriel du Canal au cours de notre balade, il est frappant de voir que nombre de ces bâtiments ont aujourd'hui été détourné de leurs usages premiers. Trois bâtiments sont en-cela emblématiques.

À l'aval du canal de l'Ourcq à Pantin, nous sommes d'abord étonnés par un bâtiment de béton, sans revêtement, qui pourrait presque sembler abandonné (Photo personnelle n°6). Un panneau d'information indique qu'il s'agit du Centre National de la Danse, inauguré en 2004. Construit en 1972, ce bâtiment était à l'origine destiné à abriter des administrations. Son organisation interne le rendant inadapté, il est finalement reconverti en studios de danse. Il est intéressant de noter que le panneau d'information le décrit comme une « vraie réussite » architecturale : ce que nous pensions être un ancien bâtiment inachevé s'avère en réalité être un témoignage du style architectural brutaliste issu du mouvement moderne.

Un peu plus loin, nous faisons face à d'anciens hangars industriels. Ces hangars sont aujourd'hui devenus la « Guinguette des Grandes Serres » (Photo personnelle n°7). Fermée pour la saison, cette guinguette est un lieu éphémère à vocation festive comme il en surgit de plus en plus au sein de la capitale et de ses alentours. Le site internet des Grandes Serres met en avant le passé comme « matière première du futur ». Il valorise l'aspect esthétique de ces halles faites de briques, de tôle et de fer, qui « dessinent depuis plus de soixante ans le paysage du Canal de l'Ourcq », ainsi que les volumes qui permettent de « faire éclore la lumière ». Il est ici intéressant de voir comment un bâtiment à l'origine pensé pour être avant tout fonctionnel (à l'inverse du Centre National de Danse), est esthétisé dès lors qu'il est dépossédé de son usage premier. Cela n'est pas sans

évoquer les réflexions de Duchamp sur l'art et le beau. Dans *Crise de l'objet*⁵, A. Breton définit les ready-made de l'artiste comme l'action de détourner l'objet de ses fins en lui accolant un nouveau nom et en le signant, et qui entraîne la requalification par le choix ». Dans notre cas, la requalification du lieu résulte en effet d'une part de son détournement (un lieu de labeur ouvrier qui devient un lieu festif identifié par son nom), et d'autre part de sa signature (la réhabilitation étant l'oeuvre du cabinet d'architecture reconnu François Leclercq).



Photo personnelle n°6 et n°7 : Le Centre National de la Danse / Les Grandes Serres



⁵ André Breton, "Crise de l'objet" (1936), *Le surréalisme et la peinture*, 1965.

Enfin, nous arrivons face aux Magasins Généraux, que nous avons découverts grâce aux photos d'archives présentes sur leur site. Le bâtiment est étonnamment similaire, il ne semble pas avoir évolué. Toutefois, un regard plus attentif nous permet de remarquer qu'un autre bâtiment jouxtant le premier a disparu, pour laisser place à une grande esplanade. Nous rentrons à l'intérieur et découvrons que seul le rez-de-chaussée, qui expose des oeuvres d'artiste, est public. L'accès au reste du bâtiment est réservé aux salariés de l'agence de publicité BETC. Une brochure nous montre l'état du bâtiment avant sa réhabilitation : il fut visiblement un grand terrain de jeux pour les artistes de street-art. La similarité entre le bâtiment original et actuel est donc en fait le résultat d'un travail important pour faire ressurgir le passé.



Photo d'archive n°2 : Les Magasins Généraux. Années 1930.



Photo personnelle n°8 : Les Magasins Généraux.

Ces exemples nous montrent donc que la présence des marques du passé n'est pas le fruit du hasard, mais résulte au contraire de choix politiques. Conserver plutôt que détruire n'est pas nécessairement moins coûteux, et nécessite un travail important. Ce choix s'inscrit ici dans une stratégie d'attractivité : il s'agit de préserver une continuité temporelle par la présence de ce bâti dans le paysage, mais aussi d'organiser une rupture, en changeant la fonction de ces lieux, en les détournant de leur utilité première. Ces détournements ne concernent pas seulement des bâtiments mais aussi d'anciennes péniches marchandes transformées en librairie ou salles de spectacles. L'accent est désormais mis sur la culture (spectacles de danse, concerts, expositions d'artistes), et les loisirs (bar éphémère, création d'un espace public à travers une esplanade).

DES RUPTURES DANS LE PAYSAGE QUI TÉMOIGNENT DE LA VOLONTÉ DE CRÉER DE NOUVELLES DYNAMIQUES AUTOUR DU CANAL.

Le choix de préserver une continuité temporelle du bâti ne concerne toutefois que certains bâtiments emblématiques : ainsi la photo d'archive de la blanchisserie de Pantin (page 4) nous apprend que si les Grands Moulins de Pantin ont survécu (les Moulins actuels datant de 1924), la blanchisserie elle a disparu (Photo personnelle n°9). Une de ses cheminée avait toutefois été préservée, mais a été détruite il y a deux ans pour des raisons de sécurité. Cette préservation fait donc ressortir en miroir les ruptures dans le paysage et nous informe sur les nouvelles dynamiques du territoire.



Photo personnelle n°9 : Emplacement de la photo d'archive n°1 aujourd'hui.

Tout d'abord, nous pouvons observer la mutation du modèle de développement économique de cet espace. Si des activités industrielles sont toujours présentes sur la rive nord, la rive sud est marquée par l'implantation d'activités tertiaires. A la place de l'ancienne blanchisserie, on retrouve des commerces et des bureaux. Les Grands Moulins de Pantin abritent désormais le siège de la BNP Paribas. La rupture entre les deux époques est visible dans le matériau qui constitue le bâtiment : conservation de la brique, et reconstruction de la façade en verre (photo personnelle n°10).



Photo personnelle n°10 : Les Grands Moulins de Pantin

Mais ce qui nous a le plus frappé lors de notre balade est l'importance des loisirs le long des berges, qui font du canal un lieu d'agrément, chose impensable lorsqu'il était un lieu industriel. Nous faisons ce constat tout d'abord en traversant le Parc de la Villette, construit dans les années 1980 par l'architecte Bernard Tschumi, après la fin des activités industrielles et des abattoirs de la Villette (Photo personnelle n°11). Un peu plus loin, la comparaison entre la photo de la blanchisserie de Pantin à la fin du 19ème (page 4), et ce même lieu aujourd'hui (photo personnelle n°9), montre que les

berges ont été depuis aménagées. Une piste cyclable a été créée, des arbres ont été plantés, et l'on observe au fond des équipements sportifs, ainsi que des jeux pour enfants. Par ailleurs, notre balade a été ponctuée durant toute sa durée de l'apparition de fresques de street-art. Ces fresques ne sont plus l'oeuvre de street-artistes « hors-la-loi », mais le résultat de commandes publiques pour des emplacements précis, afin de transformer cet espace en lieu de vie agréable (photos personnelle n°11 et n°12). Elles s'inscrivent aussi dans la politique culturelle du canal, puisqu'elles juxtaposent des lieux de spectacles, de concerts, et d'expositions.



Photo personnelle n°11 : Fresque de Street-art sur les Grandes Serres de Pantin.



Photo personnelle n°12 : Fresques de Street-art et graffitis sur des bâtiments et des outils industriels.

Ces transformations s'accompagnent d'un renouvellement de la population, ce que nous avons pu constater à la fois en comparant le type de personnes présentes sur les photos d'époque, et sur les berges du canal aujourd'hui, ainsi que par la rupture du bâti consacré aux logements. En effet, les ouvriers de 1895 qui regardent attentivement le photographe (photo d'archive n°1) ont laissé place à des joggeurs et des cyclistes. D'autre part, on constate une grande hétérogénéité dans le bâti des logements : se juxtaposent logements des années 1920 que nous supposons être d'anciens HBM (immeuble au fond de la photo personnelle n°13), logements insalubres (photo personnelle n°14), résidences des années 1980 (photo personnelle n°15), et logements modernes hauts de gamme (photo personnelle n°16). On retrouve même cette hétérogénéité au sein d'un même bâtiment, un ancien logement patronal construit par Théophile Leduc, dont la façade a été modernisée (bâtiment au milieu de la photo personnelle n°17).



Photo personnelle n°13 : Logements modernes juxtaposés à d'anciens HBM au fond.



Photo personnelle n°14 : Logements insalubres à côté des Magasins Généraux.



Photo personnelle n°14 : résidences des années 1980



Photo personnelle n°15 : Logements modernes hauts de gamme.



Photo personnelle n°17 : ancien logement patronal construit par Théophile Leduc, réhabilité.

La nouvelle spécialisation du canal autour d'activités tertiaires ainsi que la création d'une nouvelle centralité par l'apparition d'activités culturelles et de loisirs participent donc à une dynamique de gentrification autour de cet espace. On peut comparer ces dynamiques à celles observées par Anaïs Collet⁶ à Montreuil, où la mobilisation des habitants conduit à recréer une centralité au sein d'un espace périphérique (les parisiens se déplaçant à Montreuil pour des spectacles ou des événements). Toutefois cette dynamique semble ici impulsée non par les habitants mais les pouvoirs publics. Ce sont en effet les élus qui ont la possibilité d'engager des investissements pour aménager les berges, passer des commandes auprès d'artistes de street-art, réhabiliter et reconvertir d'anciens bâtiments, et aménager une ZAC au niveau du « Port de Pantin » (zone située autour des Magasins Généraux).

⁶ Anaïs Collet, "Montreuil, le "21e arrondissement de Paris" ? La gentrification ou la fabrication d'un quartier ancien de centre-ville", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2012

CONCLUSION :

Les sources que nous avons sélectionnées ont été très utiles pour déchiffrer les liens entre le présent et le passé. Elles nous ont permis de repérer la position géographique des éléments et de savoir si ces derniers ont été supprimés, conservés ou modifiés. Nous avons remarqué à la fois des continuités et des ruptures dans l'évolution des activités qui bordent le canal depuis sa création.

De nombreux bâtiments anciens, infrastructures ferroviaires et industries construits au cours du XIX^{ème} siècle ont été conservés. C'est le cas des bâtiments haussmanniens, des ponts métalliques, des voies ferrées, des péniches, et de certaines usines et entrepôts majoritairement localisés sur la rive nord. Certaines usines et réseaux ferrés sont encore actifs aujourd'hui. Le canal de l'Ourcq est depuis le début du 19^{ème} un élément "polarisateur" des flux. Au cours du temps ce sont en effet amoncelées les infrastructures ferroviaires et routières. Ces dernières sont toujours autant empruntées par la population. Le canal n'a donc pas perdu sa centralité. En revanche, ces réseaux de transports viennent fracturer le paysage. C'est le cas du périphérique inauguré en 1973, qui représente la limite entre Paris et Pantin.

Cependant, il existe une rupture dans la nature d'utilisation des infrastructures de la période industrielle.

- les gares ne sont plus à vocations marchandes mais fréquentées dorénavant par les voyageurs. Certaines voies ferrées traversant les ponts ont été abandonnées suite à la disparition de certaines activités industrielles. Les ponts ne sont plus utilisés à des fins industrielles.
- Nous avons été frappé par l'hétérogénéité des bâtiments liées aux rénovations urbaines de différentes époques. A côté des bâtiments du 19^{ème} et du début du 20^e se tiennent des des bâtiments construits

après guerres ainsi que des constructions très récentes. Les styles se mélangent. Les acteurs ne détruisent pas pour reconstruire, on fait plutôt avec ce qui existe déjà. Cette rupture révèle également une hétérogénéité sociale. De nombreux HLM bordent le canal tandis qu'on distingue l'arrivée d'une classe moyenne supérieure sur les bords du canal de Pantin, résultat des politiques menées par les communes pour redynamiser le territoire.

- Une autre rupture réside dans la transformation de l'usage du canal, désormais lieu d'agrément et de loisirs. Au cours du XXème siècle, les berges ont été aménagées pour accueillir des activités de détente. On peut s'y ballader, emprunter les pistes cyclables, se rendre dans les aires de jeux. Les péniches n'ont plus seulement vocation à transporter les marchandises. Certaines ont été réutilisées pour des fins culturelles et événementielles. Ce changement est également perceptible avec la construction récente du parc de la Villette, qui remplace un quartier anciennement animé par des activités marchandes animales.

Les ruptures sont à nuancer. Malgré le changement d'usage du canal avec le déploiement d'activités de loisirs, la tertiarisation du secteur et la mutation sociale du quartier de Pantin confronté au phénomène de gentrification, le passé n'est pas délaissé. La commune de Pantin et la capitale ont voulu conserver de nombreux entrepôts, usines et autres infrastructures tout en les adaptant avec les tendances du moment. Les communes ont plutôt fait appel à une restructuration de ces anciens bâtiments industriels. C'est le cas des Grands Moulins de Pantin dont les locaux sont dorénavant occupés par la société BNP Paribas, et les Magasins Généraux qui concentrent aujourd'hui des événements culturels.